

PV de l'assemblée générale des délégués du 17 novembre 2007

Vuisternens-devant-Romont

1. Ouverture de l'assemblée

Mlle Sylvie Ayer, présidente, ouvre la séance à 14h10. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnalités présentes ou excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 16 points du tractanda, Mlle Ayer poursuit par le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

69 sociétés sur 84 sont présentes.

7 sociétés sont excusées : Neyruz, Fribourg La Concordia, St Aubin, Rue, Villarimboud, Dompierre-Russy, Fétigny-Ménières

8 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende prévues par les statuts.

4 scrutateurs sont choisis dans l'assemblée (B. Maillard, D. Biollet, C. Meyer, B. Emmenegger)

3. Production musicale de Jeunesse Edel-Lyre

Cette prestation est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Jean-Claude Cornu, préfet de la Glâne, du conseil communal de Vuisternens-dt-Romont, représenté par son conseiller Raymond Menoud et Mme Rose-Marie Moennat, présidente de Jeunesse Edel-Lyre.

Nos trois orateurs sont chaleureusement applaudis par l'assistance et vivement remerciés par notre présidente.

Sylvie Ayer remercie les jeunes musiciens et musiciennes de Jeunesse Edel-Lyre et son directeur Nicolas Richoz pour leur très agréable prestation.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Remarque de Mlle Sylvie Ayer, présidente : point 2, il faut lire 76 et non pas 75 sociétés présentes.

Sans autre remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Jean-François Rolle.

5. Rapport de la présidente, Mademoiselle Sylvie Ayer

Annexe 1

6. Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Olivier Neuhaus

Annexe 2

M. Olivier Neuhaus, président de la commission de musique remercie Sylvie Ayer pour son engagement au sein de notre association et plus particulièrement auprès des jeunes musiciens de notre canton.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

M. Julien Rolle, caissier de l'AFJM présente les comptes 2006-2007 :

- Bilan AFJM
 - Diminution de fortune : CHF 1'324.29
 - Somme du bilan : CHF 20'773.57
- Camp Pâques 2007
 - Gain : CHF 70.40
 - Somme du bilan : CHF 33'510.00
- Camp d'automne janvier 2007
 - Perte : CHF 2'520.40
 - Somme du bilan : CHF 11'264.00

Jeunesse Edel-Lyre, représentée par Mme Ingrid Oberson et Mme Rose-Marie Moennat, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier Julien Rolle.

L'assemblée les accepte.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La société La Cigonia de Prez-vers-Noréaz sur proposition du comité cantonal et avec l'approbation de l'assemblée, sera la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée est d'ores et déjà fixée au samedi 15 novembre 2008 à 14h00 ; lieu à préciser.

10. Admissions, démissions et exclusions

Cette année, il n'est prévu ni admission, ni démission, ni exclusion.

L'AFJM compte toujours 84 membres.

11. Modification du règlement de la fête cantonale

Conformément à nos statuts, les sociétés ont reçu avec la convocation à l'assemblée une proposition de modifications du règlement de la fête cantonale. Ces modifications n'apportant aucun commentaire des délégués présents, ils sont mis au vote et accepté sans opposition par l'assemblée.

12. Fête cantonale

M. Xavier Koenig, président du comité d'organisation de la fête 2007 présente les résultats de la fête :

- Organisation : Jeunesse Edel-Lyre (Vuisternens, Le Crêt, La Joux)
- En chiffre : 550 bénévoles, 27 corps de Cadets, 900 jeunes musiciens
- Bénéfice : CHF 78'307.10
- Versement pour la caisse de l'AFJM : CHF 2350.-

Points négatifs relevés par le président du CO :

- Respects des délais par les sociétés
- Retraits après inscription (sans conséquence pour les sociétés concernées sur décision du CO de Edel-Lyre)

Mlle Sylvie Ayer félicite chaleureusement M. Koenig et son comité.

Après la communication de ces excellents résultats, Mlle Ayer se lance dans un vibrant appel pour des candidatures à l'organisation de la prochaine fête. Malheureusement, aucune société ne se présente à l'organisation d'une fête cantonale en 2009, ni en 2010 et 2011. Mlle Ayer insiste auprès des délégués pour trouver rapidement des vocations au sein de notre association.

13. Rencontre cantonale

La parole est donnée à M. Guillot, représentant de la société Haut-Vully (La Campagnarde) pour présenter leur organisation. La journée trouvera place dans le cadre des festivités marquant leur 125^e anniversaire du 13 au 15 juin 2008.

- Date : samedi 14 juin 2008
- Lieu Nant, complexe communal (500 places assises et cantine extérieur 400 places)
- Information à l'attention des responsables de sociétés : possibilités de venir en train
- De 07h00 à 19h00 : rencontres musicales
- 20h00 : mini festival musical avec 6 groupes amateurs
- 22 préinscriptions (14 définitives) ; 10 sociétés sont invités à confirmer rapidement leur inscription
- 1 seule scène (25 min. par groupe)
- Repas : par groupe de 250 personnes (45 min pour le repas)

Budget : env. CHF 70'000.- à priori équilibré.

Le CO propose le maintien de la carte de fête à CHF 14.00.

M. Guillot termine en donnant rendez-vous à tous à Nant au mois de juin 2008.

Mlle Ayer propose à l'assemblée d'accepter le prix de la carte de fête à CHF 14.00 ; cette dernière accepte.

14. Camps musicaux 2008

Le 30^e camp musical cantonal 2008 aura lieu du 25 au 28 mars à Romont.

Le délai d'inscription est fixé au jeudi 30 novembre 2007. Les inscriptions doivent être remises à M. Olivier Neuhaus, président de la commission de musique. Les tests seront organisés le samedi 19 janvier 2008 dans 4 lieux (communications à suivre).

Le concert final se tiendra à Fribourg (Aula Uni, org. Sté Lyre Ouvrière), le vendredi 28 mars 2008.

Le 3^e camp pour jeunes de 18-22 ans, dit camp du Nouvel An aura lieu du 3 au 6 janvier 2008 à Romont.

70 jeunes seront présents et ont tous réussis le test d'admission. L'invité exceptionnel de ce camp sera M. Jacob de Haan. Le concert final se tiendra à Estavayer-le-Lac le dimanche 6 janvier à 17h00 et sera organisé par L'Espérance d'Estavayer-le-Lac.

Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens/ AFJM

Sylvie Ayer signale enfin que ces camps bénéficient des soutiens financiers suivant :

- de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises.
- de l'association Suisse des Musiques
- de l'association des musiciens vétérans fribourgeois
- du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg
- de la Loterie Romande
- des Girons de musique du canton

15. Propositions de membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

16. Divers

M. Neuhaus revient sur la participation d'un ensemble de l'AFJM au giron de la Sarine à Cottens :

- Vendredi soir 9 mai 2008
- L'ensemble sera une formation issue des ensembles Da Capo et Dal Segno
- 2 répétitions sont prévues (communications suivront)

Mlle Sylvie Ayer rappelle l'existence du site www.afjm.ch.

Elle rappelle également l'existence du feuillet vert à coller à l'intérieur du carnet de musicien de manière à ce que toutes les années de musique compte pour les jeunes instrumentistes. Ces feuillets sont à commander directement auprès du comité cantonal. Elle recommande encore aux délégués un bon accueil aux vendeurs de tombola du giron de la Glâne 2008 à Orsonnens.

La parole n'étant plus demandée, Mlle Sylvie Ayer lève cette assemblée. Il est 15h20.

Chavannes les Forts, le 17 novembre 2007

Le secrétaire PV



Rolle Jean-François

Mesdames et Messieurs les invités,

Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Une nouvelle fois, la saison écoulée fût riche en événements musicaux pour les jeunes musiciens du canton.

D'une part l'année 2007 de l'AFJM s'est articulée sur nos 2 traditionnels camps.

Le premier au nouvel An avec le grand maître Jan van der Roost aux commandes nous a permis de débiter l'année avec un goût festif. La présence du chef et compositeur belge permit aux jeunes de collaborer avec un des plus grand nom de la musique instrumentale. A n'en pas douter, les jeunes musiciennes et musiciens du canton parleront encore longtemps de ce camp 2007 ! Au final, un concert exigeant uniquement composé de ses œuvres restera également longtemps gravé dans les mémoires.

Le deuxième camp, traditionnellement à Pâques a également permis aux plus jeunes musiciens cantonaux de vivre une expérience d'exception avec le clarinettiste Aurèle Volet. Simple, disponible et encourageant envers les jeunes, Monsieur Volet aura marqué ce camp 2007 par sa classe et ses qualités musicales hors du commun. Le choix des pièces particulièrement adapté au niveau des jeunes permis de plus de vivre un des tous meilleurs concerts finaux de l'AFJM depuis plusieurs éditions.

La suite de la saison, marquée par la fête cantonale des jeunes organisée par l'EDEL-LYRE fût le feu d'artifice musical rêvé pour l'AFJM. J'en profite pour féliciter les organisateurs pour leur accueil et leur travail.

D'un point de vue musical, pour avoir eu la chance d'écouter toutes les prestations des groupes, aussi bien le samedi que le dimanche, je peux vous assurer que la relève du canton se porte bien. De plus en plus de jeunes et talentueux chefs mènent ces ensembles avec énergie et passion, de plus de jeunes musiciens prennent des responsabilités et au final le niveau musical en est chaque année amélioré.

Quelle joie d'écouter aussi bien les grands ensembles comme les plus petits. Un « coup de chapeau » particulier aux groupes de jeunes qui se sont présentés avec un minimum de renforts ou de musiciens adultes dans leurs rangs.

Au sortir d'une pareille année de rendez-vous et de manifestations avec l'AFJM, je ne peux que vous encourager, chers directrices et directeurs, chers responsables d'ensembles de jeunes et naturellement chers jeunes musiciennes et musiciens. Notre paysage musical est beau et l'énergie que vous mettez tous dans la formation de votre relève est formidable !

Si j'ose vous donner un conseil, je me permettrais de vous inciter à soigner également au mieux l'intégration de votre relève dans vos sociétés d'adultes. Je sais par expérience que de nombreux musiciens adultes n'assistent que rarement aux auditions de leurs jeunes ou ne sont même pas toujours au courant lorsque des jeunes se présentent à un camp ou à un concours de solistes. C'est

donc à vous chers responsables, de promouvoir au mieux votre relève et pourquoi pas d'organiser des auditions communes, des concerts avec les jeunes ou encore d'intégrer vos jeunes à vos diverses sorties.

Dans cette même idée, je regrette que chaque année, des jeunes musiciens m'appellent pour me demander les inscriptions aux prochains camps alors que les inscriptions ont déjà été envoyées depuis plusieurs semaines...

A ce sujet je vous rappelle (en insistant chaque année un peu plus !!!) le délai du 30 novembre 2007 pour les inscriptions au camp de Pâques 2008. Merci à tous de respecter un peu mieux ce délai que par le passé...

Je ne saurais terminer ces quelques mots sans remercier mes collègues de la commission de musique et du comité qui oeuvrent toute l'année pour notre relève. Il s'agit de Christophe Lambert (vice-président CM), Fabien Gumy (responsable des tambours), Elisa Francey (secrétaire CM) et Aline Glasson (membre CM).

Un merci aussi et surtout à Sylvie Ayer, qui en plus de son rôle de présidente de l'AFJM qu'elle assume avec brio et talent, est également membre de la commission musicale de l'AFJM. Sylvie, les mots sont peu de choses pour te remercier et te féliciter de ton engagement. Tout ce que je peux dire c'est que le canton peut se féliciter d'avoir quelqu'un comme toi à la tête de sa relève ! Et pour nous tous, c'est un plaisir de travailler à tes côtés.

Et finalement, un grand merci au comité général de l'AFJM (Xavier König, Christophe Savoy, Jean-François Rolle et Julien Rolle) pour votre excellent travail ainsi pour notre collaboration et notre bonne entente.

Merci à tous pour votre attention et je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison musicale 2007/2008.

Olivier Neuhaus

Rapport de la présidente
Assemblée ordinaire du 17 novembre 2007

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Cette année, je désire exprimer dans mon rapport, les points forts que nous avons vécus et les différents styles de musique que nous pratiquons dans nos fanfare.

Tout d'abord.... Il y a environ 5 mois, nous avons vécu une magnifique fête cantonale. Les œuvres de nos ensembles de jeunes musiciens résonnaient dans la commune de Vuisternens-dt-Romont et nous pouvons être très fiers de leurs prestations, du travail et des sacrifices consentis pour arriver à ce niveau.

L'organisation était parfaite ! J'ai pourtant bien réfléchi et je n'ai absolument pas trouvé de point négatif tant le comité a pensé à tout.... Et surtout tant son président d'organisation a pensé à tout, pour nous faire vivre ce week-end inoubliable.

Cher Xavier, tu es un exemple pour nous tous. En effet, cela fait déjà plus de 10 ans que tu te consacres à l'afjm et que tu ne comptes plus les semaines passées pour nos jeunes musiciens. Cela fait déjà plus de 10 ans que tu te dévoues corps et âme lors de nos camps musicaux et lors de nos diverses manifestations.

Aucune société ne s'était portée candidate il y a 2 ans pour organiser notre fête cantonale, alors... tu n'as pas hésité une seconde à convaincre ta société de musique pour qu'elle le fasse. Grâce à toi, ton dévouement et ta générosité, des centaines de jeunes musiciens ont eu la chance de se rencontrer, de partager, et surtout de jouer !

Je suis très fière et heureuse de collaborer avec toi au sein du comité de l'AFJM et je ne peux te dire que MERCI et te prie de bien vouloir accepter ce petit cadeau ! Je vous prie de bien vouloir l'applaudir !!!!!!!!!

Faire parti du comité ou de la commission musicale demande un engagement de temps énorme :

Si j'ai bien compté, nous passons 26 jours pleins par année à nous consacrer pour les jeunes. Et toute cela c'est sans compter les heures de travail personnel à la maison.

C'est pourquoi, je tiens à remercier très sincèrement tous mes collègues de la commission musicale et du comité.

J'aimerais nommer spécialement en premier Olivier Neuhaus, président de la commission musicale et Xavier Koenig, vice-président du comité. C'est avec eux que j'ai le plus de contact, de mails, de téléphones. C'est avec eux que je partage mes soucis, mes idées et leurs idées. Ils sont très très dévoués envers l'AFJM. Les autres membres du comité et de la commission musicale ne comptent non plus évidemment pas le temps et les efforts qu'ils consacrent à la bonne marche de notre Association. Je veux parler de mes collègues du comité cantonal et de la commission de musique :

Christophe Lambert (vice-président de la commission de musique), Christophe Savoy (secrétaire correspondance), Jean-François Rolle (secrétaire protocoles), Julien Rolle (caissier), Elisa Francey (secrétaire de la CM), Aline Glasson et Fabien Gumy (membres de la CM).

Autre point fort de cette année ; le camp musical du nouvel An où nous avons eu l'honneur d'accueillir pour la 2^{ème} fois M. Jan Van der Roost. 45 jeunes étaient présents et ont vécu 4 jours, il faut le croire, inoubliables, puisque pratiquement tous reviennent lors de notre prochaine édition et nous y accueillerons même 70 musiciens.

Lors de notre camp de Pâques, nous avons invité un virtuose de la clarinette, M. Aurèle Volet. Le concert au Bicubic à Romont était une grande réussite et d'une très bonne qualité. Notre soliste m'a impressionnée tant par ses qualités musicales qu'humaines.

J'ai malheureusement eu quelques déceptions quelques jours après le camp car j'ai entendu des spectateurs et musiciens de nos fanfares dire « heureusement qu'il n'y avait pas un morceau de plus avec le soliste, car ces clarinettes ça va un moment... ces « kutchés » cela fait mal aux oreilles, et j'en passe.... De mont côté, je respecte le fait qu'on peut aimer quelque chose ou ne pas aimer, mais pourquoi était-on toujours obligés de critiquer ? et souvent méchamment ?

Le pire, et, ce que je trouve le plus dur et incompréhensible, c'est que certains adultes ne se gênent pas de le dire aux jeunes. J'en veux pour preuve que, certains jeunes musiciens de 14-15 ne viennent pas à nos camps uniquement parce que la formation musicale est un orchestre d'harmonie. Si la formation était « brass band », ils viendraient tout de suite.

Lors de notre camp musical de Pâques, il nous est impossible d'organiser une formation brass band.

Prenons un exemple, sur 150 jeunes, on en prend 40 pour le brass band. Il nous en reste 110 pour une harmonie, c'est impossible.

Prenons, un autre exemple, sur 150 jeunes, on en prend 40 pour le brass band, et ensuite nous faisons 2 orchestres d'harmonie. Je vous réponds toujours que cela est aussi impossible. Les 2 harmonies seraient complètement déséquilibrées.

Et pour nous, organisateurs, il est absolument impossible d'organiser des horaires de partielles, générales et repas pour 3 ensembles différents. Si certains croient que ç'est facile et ont des solutions à nous proposer, c'est promis, nous ouvrirons grand nos oreilles.

Mais je pense que la principale solution, c'est de comprendre que la musique est un langage, un partage, une découverte, une émotion ! Et que chaque instrument et chaque style à sa richesse !!!!! C'est CA pour moi le plus important à transmettre aux jeunes musiciens !

Je vous remercie pour votre attention.

Sylvie Ayer